



Chartres, mercredi 23 août 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°3

Incendie sur le site de la société de recyclage Paprec à Gasville-Oisème Point de situation, mercredi 23 août 2017 à 19h00

Suite au fort dégagement de fumées lié à la combustion des copeaux de bois sur le site de la société de recyclage Paprec à Gasville-Oisème depuis lundi 21 août matin, une deuxième analyse de la qualité de l'air a été effectuée à la fois par l'unité spécialisée de la sécurité civile de Nogent-le-Rotrou et par les services du ministère de l'Environnement et du Développement durable, ce mercredi 23 août.

Les résultats des mesures effectuées aujourd'hui confortent ceux de la première analyse, réalisée hier. La qualité de l'air est bonne. Il n'y a aucun risque pour la population dans l'agglomération chartreuse. Les hôpitaux et établissements médico-sociaux n'ont pas constaté de pic d'activité.

Des mesures complémentaires de surveillance sont toujours en cours et se poursuivront dans les prochains jours.

À l'heure actuelle, malgré l'odeur prégnante de bois brûlé, aucun incident lié aux émanations de fumée n'est à signaler.

Les sapeurs-pompiers (une trentaine) sont toujours à l'oeuvre sur le site pour combattre l'incendie.

L'ensemble des services de l'Etat reste mobilisé sur cette intervention.